

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 19 – Présents à la séance : 13

Date de convocation : 5 Décembre 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

Vote des tarifs 2024

N° 2023 – 056

L'an Deux Mil Vingt Trois, le Treize Décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Champforgeuil, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SASSIGNOL Annie, Maire, a désigné comme secrétaire de séance Mme GRILLI Catherine

Etaient présents : Mr BERNON Jean-Paul, Mr CHAPUIS Daniel, Mr DE LA HAUTEMAISON Mathieu, Mr FIGUEIREDO Victor, Mme GAUDILLERE Annick, Mme GRILLI Catherine, Mme MANCINI Anna, Mme METRA Assuntina, Mr MOURON Jean-Philippe, Mme PETTON Fanny, Mr PUTIGNY Frédéric, Mme VANSPEYBROUCK Sandra

Etai(en)t absent(e)s et avai(en)t donné pouvoir : Mme BINOT Sandrine à Mme VANSPEYBROUCK Sandra
Mr TALEB BENDIAB Sidi Mohamed à Mr CHAPUIS Daniel

Etaient absent(e)s et excusé(e)s : Mme FLEUROT Marie-Noëlle
Mme MICHAUT Catherine
Mme MULAS Rosanna
Mme RONCHI Brigitte

Le Conseil Municipal décide de fixer, pour 2024, les tarifs suivants :

a) - TARIFS FUNERAIRES 2024

Il n'est pas proposé d'augmentation par rapport aux tarifs 2023, à savoir :

- Concession de 30 ans	200 €
- Concession de 50 ans	350 €
- Concession «enfants» de 30 ans	100 €
- Columbarium - Concession de 15 ans	450 €
- Columbarium – Concession de 30 ans	800 €
- Cave urne – concession de 15 ans	450 €
- Cave urne – concession de 30 ans	800 €

b) - TARIFS 2024 SALLE PIERRE CHATELET - Charges comprises

Il n'est pas proposé d'augmentation par rapport aux tarifs 2023, à savoir :

		Tarifs	Acomptes en Euros
* Particuliers de <u>CHAMPFORGEUIL</u> Ou Sociétés Communales Ou Comités d'entreprise locaux	LE WEEK-END		
	- salle SEULE	450	90,00
	- salle avec CUISINE et VAISSELLE	500	100,00
	EN SEMAINE – 1 JOUR		
	- salle SEULE	300	60,00
	- salle avec CUISINE et VAISSELLE	350	80,00

		Tarifs	Acomptes en Euros
Particuliers ou Sociétés d'une autre commune ou Comités d'entreprise extérieurs	LE WEEK-END		
	- salle SEULE	800	200,00
	- salle avec CUISINE et VAISSELLE	850	220,00

Les charges sont comprises dans les tarifs ci-dessus, elles sont fixées à :

- 100€ pour une location le week-end
- 50€ pour une location d'un jour en semaine

Pour les associations qui bénéficieront de la salle à titre gracieux, les charges seront demandées.

Les agents communaux pourront bénéficier de la salle avec cuisine et vaisselle le week-end une fois tous les 5 ans au tarif de 100€.

C) - TARIFS 2024 REMPLACEMENT VAISSELLE PERDUE OU CASSEE SALLE PIERRE CHATELET

Il est proposé une augmentation sur certains ustensiles

ETAT DE LA VAISSELLE	
DESIGNATION	TARIFS (en €)
Assiette creuse	3,50
Assiette à dessert	3,20
Assiette plate	3,60
Bol	2,10
Braisière 25 litres	105,25
Broc Inox	16,10
Casserole 18 cm	32,20
Casserole 28 cm	54,45
Corbeille à pain	5,10
Coupe pain	58,40
Couteau	2,88
Couteau à découper 19 cm	22,00
Couteau à découper 25 cm	44,15
Cuillère à soupe	0,95
Cuillère à café	0,70
Cuillère de service	12,30
Décapsuleur (couteau limonadier)	1,95
Ecumoire (grosse)	9,87
Flute	2,24
Fourchette	0,95
Fourchette à gâteaux	1,00
Fourchette de Service	12,30
Fourchette (grosse)	29,30
Légumier Inox	10,60
Légumier Soupière Inox	15,55
Louche (petite)	18,75
Louche (grosse)	15,73
Marmite 30 litres	113,65
Ouvre-boîtes	1,75
Panier à salade	15,50
Passoire	57,25
Pelle à tarte	6,75
Planche à découper	24,50
Planche (bac) à rôtir	Couvercle : 13,75 et le plat : 21,50
Plateau	12,60

Plat ovale inox	10,15
Plat rond inox	12,35
Poêle 30 cm	30,85
Ramequin	0,63
Soucoupe	1,05
Tasse	2,60
Tire-bouchons	1,95
Verre ballon	0,95
Verre 18 cl	2.36
Verre 24 cl	3.03
Cafetière	30,00
Percolateur 100 tasses	305,00

D) – FORFAITS NETTOYAGE 2024

Il n'est pas proposé d'augmentation par rapport aux tarifs 2023, à savoir :

Salle des Fêtes

- Sanitaires : 80 Euros
- Vaisselle : 80 Euros
- Appareils cuisine : 80 Euros
- Sols : 80 Euros

Salle des Chenevières

- Sanitaires : 50 Euros
- Sols : 50 Euros

E) - TARIF 2024 SALLE DE REUNION LES CHENEVIERES

Il n'est pas proposé d'augmentation par rapport aux tarifs 2023, à savoir :

La salle de réunion des Chenevières fait l'objet d'une mise à disposition GRATUITE pour les résidents et associations de la Commune selon les modalités énoncées dans le règlement.

Pour les particuliers et associations extérieurs à la commune, un tarif de location est fixé annuellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de maintenir la GRATUITE aux résidents et associations de la Commune
- de fixer le tarif de location à la journée à 80 € pour les particuliers et les associations extérieurs à la commune. Le paiement sera fait au secrétariat au moment de la mise à disposition des clés.

F) - TARIF 2024 DROITS DE PLACE

Il n'est proposé aucune augmentation par rapport aux tarifs 2023, soit :

- Pour les commerces sédentaires (droits de terrasse et d'étalage) : forfait de 30€ par an
- Pour les commerces non sédentaires alimentaires : forfait de 30€ par an
- Pour la consommation électrique des commerces non sédentaires alimentaires : forfait annuel de 200€

Les tarifs d'occupation du domaine public sont dus en totalité pour l'année, (aucune proratisation ne sera faite en cas d'arrivée ou de départ en cours d'année).

La consommation électrique sera facturée en fin d'année en une seule fois.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour Extrait Conforme,
Mme le Maire,
A. SASSIGNOL

